



Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre-ville, Nouméa
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc
Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00
Vendredi de 08h00 à 12h00



POUR LA FERMETURE D'UN ETABLISSEMENT EXISTANT

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

R C S	R I D E T
- 2 bulletins modificatifs B3	- 1 bulletin RID M2C

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

10 250 XPF (uniquement règlement en chèque à l'ordre du «RCS DAE »)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Obligatoire dès lors que le dossier passe par la CCI , qui consiste à une assistance pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

**Si la fermeture intervient suite à une cession d'activité (vente) MERCI
DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES**

R C S	R I D E T
- 2 bulletins modificatifs B3 - un original enregistré de l'acte de cession (vente) - page du journal d'annonce légale *	- 1 bulletin RID M2C - copie de l'acte de cession (vente)

* « Les Nouvelles Calédoniennes », « Actu NC », « la Voix du caillou » , « RRB »

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

12 050 XPF (uniquement règlement en chèque à l'ordre du «du RCS DAE »)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Obligatoire dès lors que le dossier passe par la CCI , qui consiste à une assistance pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

<p>NB : Pensez à faire parvenir un extrait Kbis modifié au service de la Fiscalité professionnelle Hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA ☎ 25 75 00</p>

Merci de remplir les bulletins de façon lisible